

Publication de notification conformement à la loi du 02.05.2007

Suite à une notification du 24 février 2012 par
STAVOS LUXEMBOURG SA, STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR STAVOS, COCKY SA et
Messieurs Liévin, Antoon, Hans, Johan et Bart VAN OVERSTRAETEN,
le seuil de 3 % a été franchi le 23 décembre 2011,
suite à l'opération de scission partielle de V.O.P.
intervenue le 23 décembre 2011.

Détenteurs des droits de vote : STAVOS LUXEMBOURG SA, COCKY SA, Messieurs Liévin, Antoon, Hans, Johan et Bart VAN OVERSTRAETEN, agissant en concertation mutuelle.

Chaîne de contrôle : Stavos Luxembourg SA est contrôlée à 100 % par la Stichting Administratiekantoor Stavos; celle-ci est contrôlée par Liévin, Antoon, Hans, Johan et Bart Van Overstraeten. Cocky SA est contrôlée à 99 % par la Société civile Van Overstraeten, elle-même contrôlée à 100 % par la Stichting Administratiekantoor Stavos.

Nombre de droits de vote : 762 692, soit **24,96 %** du nombre total de droits de vote

Date de dépassement du seuil de 3% : 23/12/2011

Dénominateur : 3 056 143

La notification ainsi que la structure d'actionnariat peuvent également être consultées sur le site internet de la société (www.homeinvestbelgium.be).

Bruxelles, le 6 mars 2012

INVESTOR RELATIONS

Xavier Mertens, Chief Executive Officer,

Home Invest Belgium,

Boulevard de la Woluwe 60, Bte 4, B - 1200 Bruxelles

Tél: 02/740.14.51 - Fax : 02/740.14.59

E-mail: xavier.mertens@homeinvest.be

Site Web : www.homeinvestbelgium.be